

RAPPORT D'ACTIVITÉ la lent et d'ambition

2023



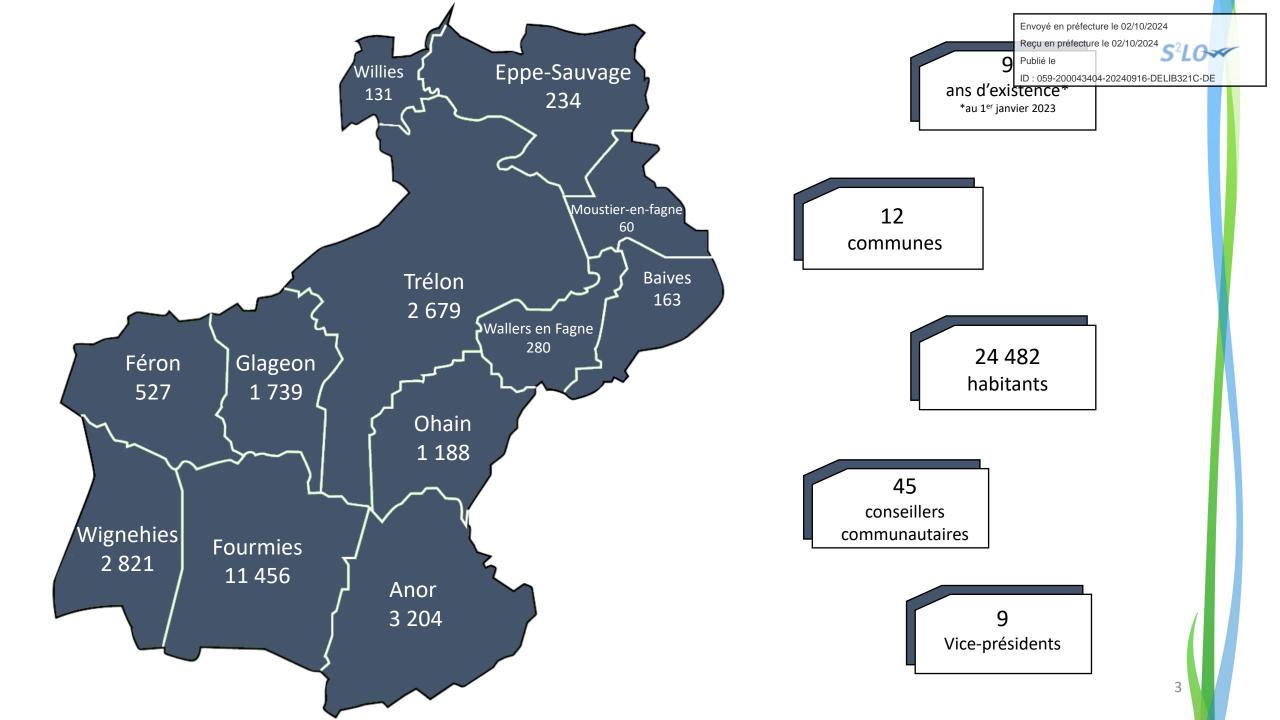
Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE

Les instances	4	Développement économique Publié le ID: 059-20	0043404-202409
Organigramme	5	Tourisme	26
Les compétences 6-7		Convention territoriale globale	27-28
Services administratifs 8		Santé	29-32
Finances 9-13		Politique du logement et du cadre de vie	33-34
Ressources humaines	14	Collecte et traitement des déchets	35-36
Réseau Médi@'pass 15-18		Services Techniques	37
Communication 19		Services Techniques	38
Numérique éducatif	20		
Mobilité	21-22		



Les instances



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE

Conseils communautaires

93 Délibérations

Commissions thématiques

Jean-Luc PERAT

Développement économique Santé Lecture Publique



Thierry REGHEM

Projets Structurants Intercommunaux





Sylvain OXOBY

Dév. durable et préservation de l'environnement Filière pierre bleue et bois PLUI Aide d'accueil des gens du voyage Services Techniques



Aurélie PÉROT

Communication Transition écologique et numérique PIG Politique Logement



DESMARCHELIER

Patrick LANDA

Tourisme - Fibre

Ruralité



Benoit WASCAT

Finances Fiscalité Mobilités



Maxence SIMPERE

Environnement Déchets ménagers

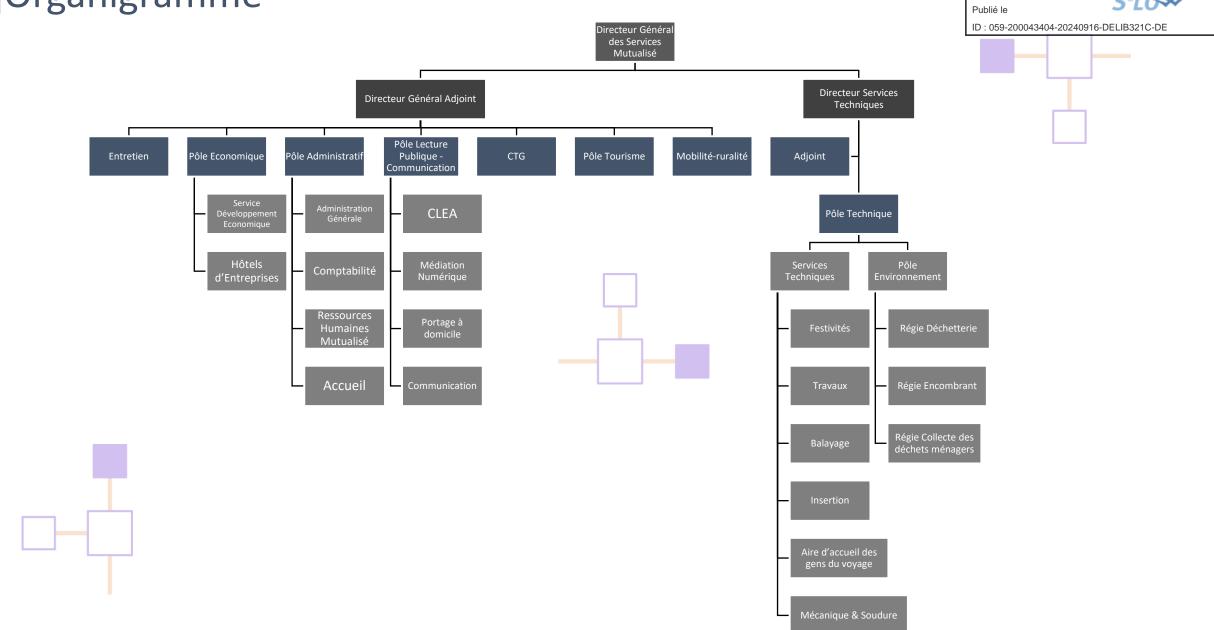


Jean-Guy BERTIN

Ressources Humaines Insertion



Organigramme



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Les compétences de l'EPCI

Obligatoires

Aménagement de l'espace communautaire : Elaboration et mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale (SCoT), et de tout autre schéma directeur de même nature et/ou schéma(s) de secteur(s) ; Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ; Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme et tenant lieu et carte communale.

Développement économique : Création, aménagement, gestion, entretien de zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme, dont la création d'un office de tourisme.

Aménagement, Entretien et Gestion des aires des gens du voyage Collecte et Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite GEMAPI

Facultatives

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) :

versement du contingent en lieu et place des communes.

Accès au droit des citoyens :

participation au fonctionnement et à l'entretien de la Maison de la justice et du droit.

Actions de propreté : Actions de propreté concourant à la protection de l'environnement par des moyens techniques motorisés et roulants.

Insertion : Insertion sociale du public éligible aux dispositifs nationaux par des actions menées en matière de rénovation, d'entretien du patrimoine et des espaces verts.

Transport : Transport des élèves des écoles à la piscine de Fourmies.



Santé: Mise en place d'une politique de santé publique équilibrée et adaptée aux besoins de la population locale: mise en réseau des professionnels de santé; création, animation, fonctionnement et gestion d'un pôle de santé pluridisciplinaire en réseau.

Coordination du Réseau de lecture publique : Réseau de lecture publique ; Festival du conte cantonal.

Communication : Réalisation du calendrier cantonal des manifestions.

Numérique: Création du portail numérique de Fourmies – Trélon; Compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques, telle que prévue à l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales. Usage numérique NTIC en matière de numérique éducatif - mise en place de l'ENT

Les compétences déclarées d'Intérêt communautaire

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE

Obligatoires

Au titre de l'aménagement de l'espace :

les zones d'activités et sites suivants identifiés aux plans annexés : les ZA Saint Laurent à Anor, la Marlière à Fourmies, Sud à Fourmies, Trieux à Fourmies, les Verreries à Fourmies, le Boulodrome à Fourmies, Nord à Wignehies, zone commerciale à Glageon, zone Trélon/Ohain, les sites de la ZA de la gare à Anor, Texam à Fourmies, Dag Lavane à Wignehies.

Au titre du développement économique : études et actions visant à la promotion économique du territoire, au maintien des entreprises sur le territoire, l'entièreté de la compétence politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales, à l'exception des actions collectives FISAC, qui relève d'une compétence, au développement des initiatives locales, à l'accueil, l'implantation et au développement des entreprises. Dans le domaine du tourisme, actions menées à l'échelle de la communauté, manifestations, définition d'une stratégie de promotion touristique du territoire, élaboration d'un schéma de développement touristique, office de tourisme communautaire (EPIC), création, entretien et gestion des gîtes communautaires.

Optionnelles

Au titre de la politique du logement et du cadre de vie : Programme local de l'habitat, mise en œuvre du programme d'intérêt général logement "PIG Habiter mieux".

Au titre du développement et de l'aménagement sportif : la piscine intercommunale.



Services administratifs

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

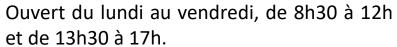


ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-D

Dédiés au bon fonctionnement de l'institution, les services administratifs veillent au bon déroulement des missions administratives habituelles, contribuant ainsi à l'efficacité de nos opérations.

Accueil du PIDE :

Chargé d'offrir un accueil chaleureux et informatif, ce service joue un rôle clé dans la première impression que nos habitants et partenaires ont de la communauté.





Affaires générales

Ce service assure le bon fonctionnement de nos instances, tels que le conseil communautaire et les commissions thématiques, garantissant ainsi la prise de décisions éclairées et cohérentes.



Ressources humaines

Assurant une gestion humaine et professionnelle, ce service veille au bienêtre de nos employés et à la mise en place de pratiques de gestion des ressources humaines optimales.



Service financier:

Garant de la stabilité financière, ce service gère nos finances avec rigueur et transparence, contribuant ainsi à la pérennité de nos projets.



Finances (Budget Principal)

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

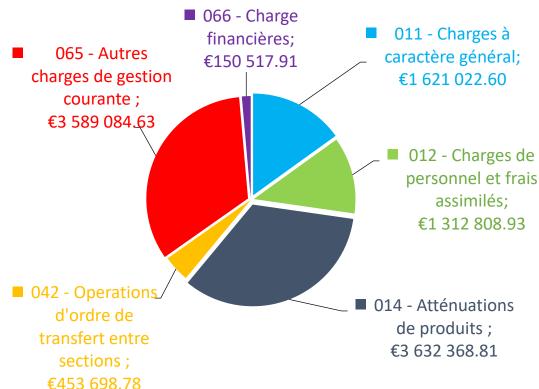
Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

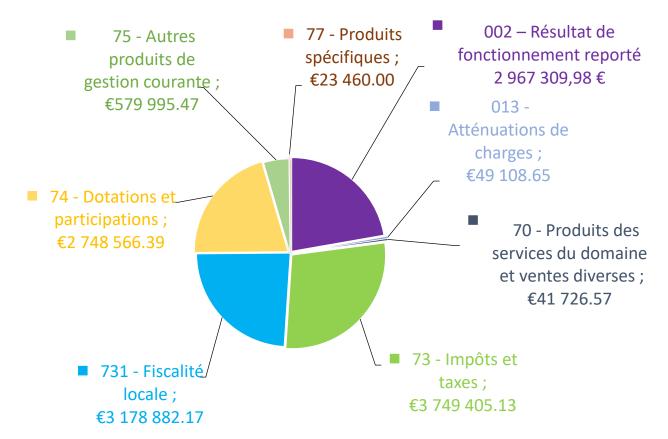
⁰²⁴ **S**²**L**0

La section des dépenses de fonctionnement regroupe toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services. Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2023 s'élève à 10 759 501,66 € soit 82.41 % de réalisation par rapport aux prévisions.

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT







Le total des recettes s'élève à 13 338 454,36 €

Finances (Budget Principal)

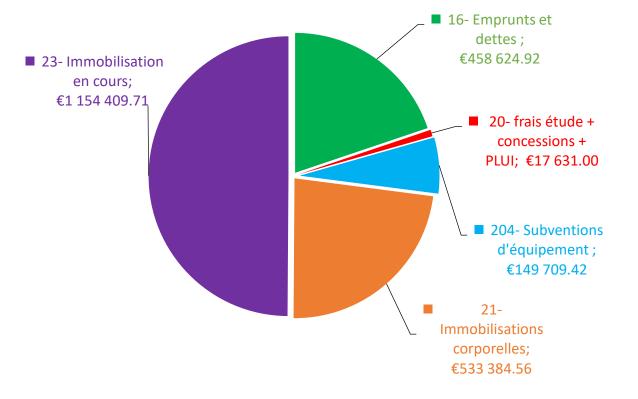
Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

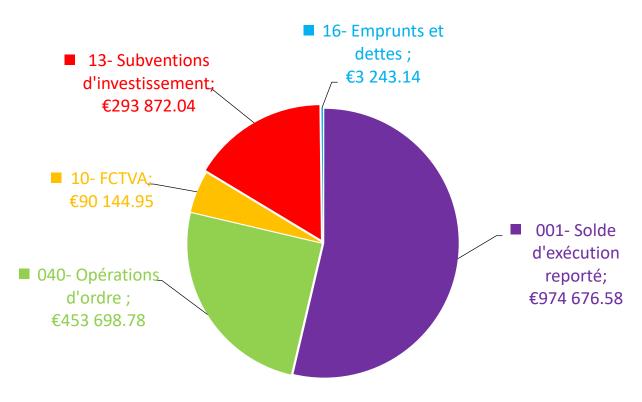
Les recettes représentent 42,64 70 des previsions soit un montant de 1 815 635,49 € sur 4 258 100 €

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Les dépenses réalisées représentent **54.34** % des crédits ouverts soit **2 313 759,61** € sur **4 258 100** € de prévisions budgétaires

REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Finances (Budget Principal)

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

²⁴ **S**²**LO**

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE

Attributions compensatrices versées

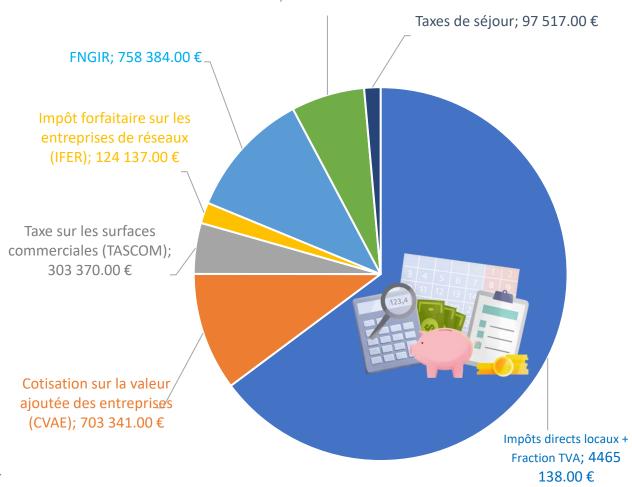
Actibations compensatives versees				
Communes	Montants			
Anor	311 010.12€			
Eppe-Sauvage	2 199.58€			
Fourmies	2 359 523.76€			
Glageon	66 117.96€			
Moustier-en-fagne	86.34€			
Ohain	104 568.90€			
Trélon	135066.75€			
Wallers-en-Fagne	47499.23€			
Wignehies	457 691.61€			
Total	3483764.25€			

Attributions compensatrices négatives

Communes	Montants
Baives	1 295.42€
Féron	35 729.64€
Willies	1 362.07€
Total	38 387.13€



Fond de péréquation des ressources communales; 438 013.00 €



Finances (Budget environnement)

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

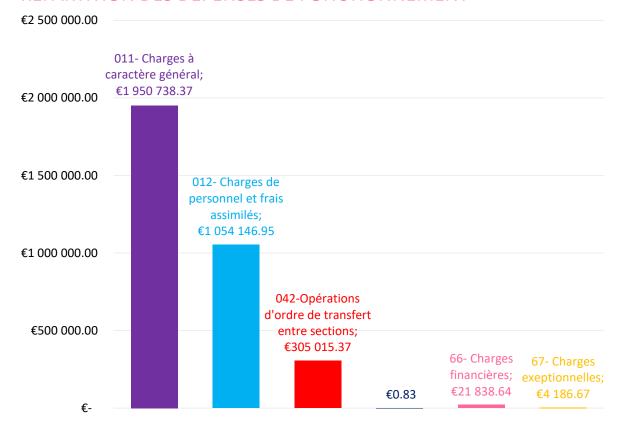
Reçu en préfecture le 02/10/2024

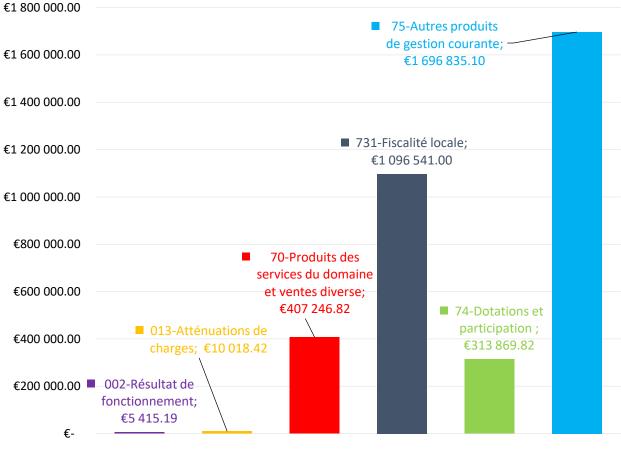
REPARTITION DES REC ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE

La section des dépenses de fonctionnement regroupe toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services.

Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2023 s'élève à 3 335 826,83 € soit 95.91 % de réalisation par rapport aux prévisions.

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT





Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 529 926,35 € et sont réalisées à 101,49 %

Finances (Budget environnement)

Les dépenses réalisées représentent **74,62** % des crédits ouverts soit **1 143 824,76** € sur **1 532 933,00** € de prévisions budgétaires.

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



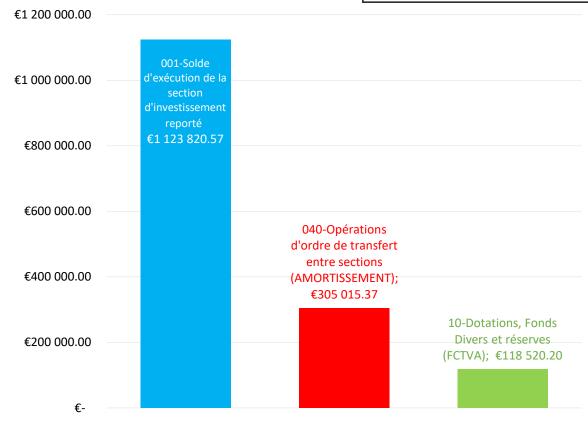
REPARTITION DES RECETTES

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

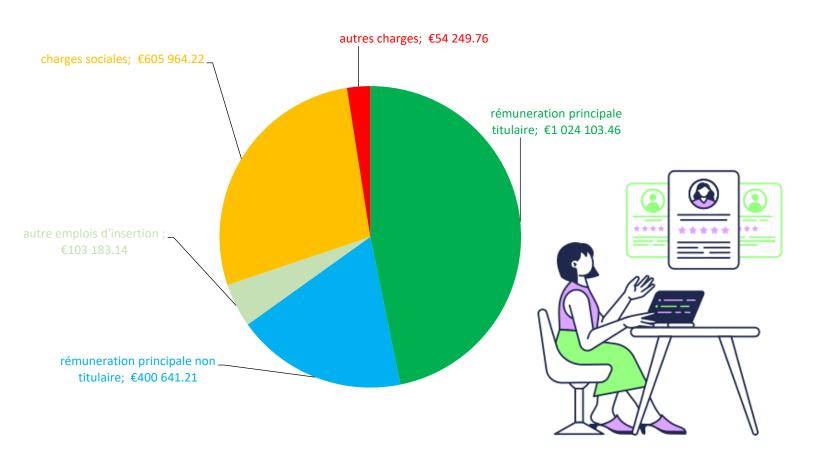
ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE



Elles représentent 100,94 % des prévisions soit un montant de 1 547 356,14 €. Les recettes d'investissement du budget annexe sont constituées principalement des amortissements, du solde d'exécution d'investissement et du FCTVA.

Ressources Humaines

RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL PAR NATURE



Au 31 décembre 2023, 61 agents permanent le l'ois statuts confondus hors contrat aidés sont en position d'activité au sein services de la Communauté de communes. Les ressources humaines représentent 11 % des dépenses de Fonctionnement sur le Budget général, et 28 % des dépenses de fonctionnement du Budget annexe environnement.

Filière/Catégories	Grade	Titulaires	Non titulaires
Administrative	Α	1	3
	В	1	2
	С	5	1
Total			13
Technique	Α	0	0
	В	1	0
	С	33	11
Total			45
Culturelle	Α	0	1
	В	0	4
	С	0	0
Total			5

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

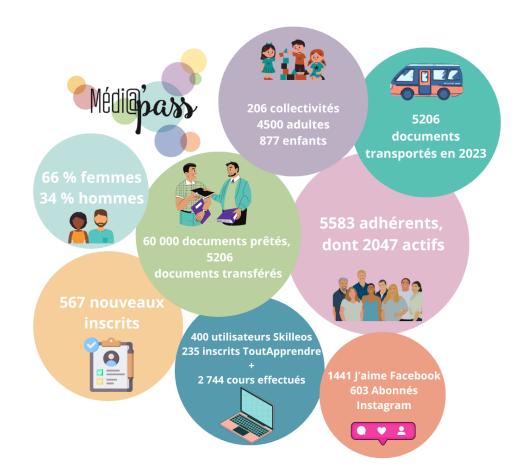
Total hors insertion/contrats aidé		63
CUI		11
Contrats		1
d'apprentissage		-
Total		12

blié le

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE

Médi@'pass

La CCSA a pris la compétence « réseau lecture publique ». La coordination, le logiciel de gestion, la navette et plusieurs services (animations numériques, résidences d'artistes, communication, portage à domicile) sont intercommunaux. Les équipements, collections et personnels des bibliothèques restent municipaux.



Portage à domicile

Dans une démarche d'inclusivité la plus grande possible, Médi@'pass a mis en place en septembre 2022 un système de portage à domicile pour les personnes âgées, handicapées, peu ou pas mobiles pour diverses raisons. Célia Delobelle, agent à mitemps, rend visite à 57 personnes réparties sur 8 communes, en maison ou en EHPAD. Parmi les 1165 documents prêtés cette année, on compte les livres audio, fournis avec des lecteurs, les grands caractères, mais aussi livres traditionnels, DVDs et magazines.



120 personnes



personnes



Journée pro, spectacles et formations



portraits



1402 personnes



300 élèves



participants



3 ateliers

30 personnes

enquêteurs

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Action culturene

Le réseau médi@'pass s'attache à parler à tous les habitants, et ce dès la naissance, avec les actions bébés lecteurs (lectures et comptines, spectacles, formations, prêt d'outils). Le lien avec l'éducation nationale est prégnant avec des actions de qualité : Quinzaine du conte, Prix des Incos, Petits Champions de la lecture). Citons aussi en tous publics ou pour les adultes l'organisation d'une murder party, d'ateliers scientifiques, et l'inscription du réseau dans les temps forts nationaux : printemps des poètes, partir en livre, semaine de la francophonie, semaine bleue... On retrouve à ces animations un **public fidèle** d'habitués auxquels se joignent de **nouvelles têtes**.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

ublié le

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE

Goûtez au numérique!

Les ateliers numériques ont essaimé cette année, grâce notamment au passage à temps complet de Jérôme Bréchoire, animateur multimédia. Plus de 64 ateliers ont eu lieu dans les médiathèques du réseau, à destination des classes de maternelles et élémentaires (initiation à la programmation), des seniors (café tablette), des enfants et ados (tournois de jeu vidéo) et de tous les publics (création musicale, ateliers robotiques, dessins sur tablette). Au total, près de 550 personnes ont bénéficié de ces animations.









Reçu en préfecture le 02/10/2024

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE







Vieille école, le groupe de rap oublié de Willies

Vieille Ecole - Le village se réveille (v1)

Stamiff & Mwano ont travaillé avec les anciens du groupe mémoire de Willies pour écrire une chanson de rap sur le village. Des ateliers très enrichissants pour les artistes comme pour les participants qui ont découvert un genre musical qu'ils connaissaient mal, et une chanson entraînante et mise en image dans le clip réalisé par Alex Le Guier qui met en scène les aînés williens!

× × 0 0 0 0 0



CLÉA

Pour raconter les habitants, deux duos, accompagnés par Aurélie Sarrazyn, ont posé leurs bagages en 2023 sur le territoire : DJ Stamiff & Mwano (rap documentaire & djing) et Tatiana Arfel & Alexandre Le & vidéaste-Guier (autrice photographe). Ensemble et avec plus de **2050 personnes**, ils ont été super forts, modestes et invincibles » : écrivant, jouant, chantant, découvrant expérimentant, jusqu'à la nuit européenne des musées et aux Impaires de Féron.

Le CLÉA en chiffres

résidences

projets

actions tout public

650

élèves

40

partenaires

Communication



Un site internet général reprend informations génériques ainsi que les dernières publications mises à jour : délibérations, rapports d'activité, semestriels...

Le service développement économique possède son propre site, à destination des entrepreneurs du territoire : Sud Avesnois Invest, lancé en 2021.

La CCSA finance également le portail du réseau Médi@'pass, regroupant le catalogue en ligne et les actualités des médiathèques. En 2023, il a été visité **143 556** fois.

CCSA édite semestriel. réalisé interne et tiré à 12 500 exemplaires.

Un calendrier cantonal manifestations. des coordonné par l'Office de tourisme de l'Avesnois, est également financé distribué aux habitants.



La Communauté de Communes est présente sur Facebook (307 nouveaux abonnés, 58 700 personnes touchées sur l'année), et depuis novembre 2023 sur **Instagram** (89 followers). Y sont partagés des contenus à destination des habitants et des entreprises, ainsi que des actualités de partenaires

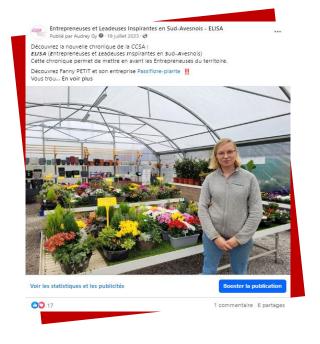


Le service

Envoyé en préfecture le 02/10/2024 Recu en préfecture le 02/10/2024 ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE également créé une page dédiée

Entrepreneuses & Leadeuses Inspirantes en Sud-Avesnois, en juillet 2023. 16 posts ont été créés avec une couverture de 4200 personnes touchées et 46 followers.

Le réseau médi@'pass a aussi ses propres comptes: sur Facebook (1411 j'aime), Instagram (603 abonnés) et Youtube (80 abonnés, 36 vidéos).



Numérique éducatif



Avec la compétence « Usage numérique NTIC en matière de numérique éducatif – mise en place de l'ENT », la CCSA a déployé sur l'ensemble du territoire l'accès à l'Espace Numérique de Travail « One » pour les écoles primaires. Sur les 9 communautés de communes engagées sur le dispositif, la CCSA est classée en 5ème position avec en moyenne 11,40 connexions par compte par an.

Les écoles d'Anor et de Wignehies arrivent en tête, et on note une belle progression du côté de Fourmies, Trélon et Ohain. Les usages restent à développer dans les autres communes.

L'ENT en chiffres

51,5%

de comptes activés

65,76%

comptes parents activés

100%

comptes enseignants activés

2246

comptes en 2023

1,30 €

par élève par an

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

† 603 ID 050 200042404 20240016 DE 182240 DE

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Les comptes ENT renvoient égalibilités 200043404-20240916-DELIB321C-DEES externes, départementales, communales ou intercommunales, parmi lesquelles les ressources numériques du réseau Médi@'pass.





Soutien scolaire, loisirs, ebooks et presse



Périscolaire & cantine



Défis scientifiques

Mobilité

La CCSA a pris la compétence « organisation de la mobilité » en 2021, suite à la loi LOM. Echelon de proximité, elle favorise des solutions adaptées aux besoins du territoire.



Lancé en 2019, le Transport à la Demande fonctionne du **lundi au samedi, de 5h à 21h**. La priorité est donnée aux déplacements domicile/travail, mais sans exclusivité. La réservation, obligatoire, se fait par téléphone, web, ou via **l'application « Avesnois mobilités** » depuis octobre 2022.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



La CCSA a adhéré en 2022 au Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités, et continue en lien avec HDFM, de développer la mobilité sur son territoire, en travaillant notamment sur une négociation sur les marchés de mobilité (Transport à la demande, covoiturage...)







France - Wallonie - Vlaanderen



CROSS4MOBILITY

- En 2023, la CCSA s'est inscrite dans le projet Interreg, CROSS4MOBILITY, qui a pour objectif de relever 4 défis :
 - Une forte dépendance à la voiture
 - Un manque d'alternatives à la voiture individuelle
 - Une méconnaissance et un manque de collaboration entre les acteurs de mobilité de chaque côté de la frontière
 - Une communication peu développée autour des initiatives de mobilité

Le projet regroupe les communes transfrontalières de Charleroi Métropole, le nord des Ardennes françaises, l'arrondissement d'Avesnes/Helpe et le Pays de Thiérache.





Au 1^{er} novembre 2023, la CCSA a recruté chargé un de mission mobilité/ruralité en la personne de **Kévin Lemaire**. En plus du **TAD**, il a pour tâches de développer les **mobilités** douces (savoir rouler à vélo, réseau points-nœuds. covoiturage), d'expérimenter les mobilités sur le territoire, en lien avec tous partenaires, et dans le respect de la loi LOM.

Niveau ruralité, il accompagne l'agriculture sur le territoire, ainsi que les projets et dispositifs portés par le PNRA ou l'OT, et suivra de près l'évolution du Plan Alimentaire Territorial.

Développement économique

Par cette compétence obligatoire, la CCSA crée, aménage et entretient des Zones d'Activités industrielles, commerciales ou artisanales. L'EPCI soutient les activités commerciales d'intérêt communautaire, accompagne porteurs de projets et entreprises du territoire de différentes manières: intégration aux hôtels d'entreprises, dispositif d'aide à destination des TPE, conseils, suivi et coaching.









Aides TPE









13 subventions accordées 50 836,87 €





Sud-Avesnois Invest





Le service développement économique, c'est aussi un site dédié :

En 2023:

- 7 articles sur les aides TPE versées
- 1 article retour sur investissement
- 5 chroniques ELISA (Entrepreneuses et Leadeuses Inspirantes en Sud-Avesnois)
- 3 articles sur les entreprises à succès du territoire



Participation au Salon de l'Ent

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

Role entreprises

Polle entreprises

Cette année, le Salon de l'Entreprise et du Terroir s'est tenu les 9 et 10 septembre.



Mise en avant de 3 entreprises à succès du territoire : Eurocave, Groupe Fabien Moreau et Fossé SA via une vidéo, des photos, roll-up et articles sur le site Sud-Avesnois Invest



« Café-croissance » pour valoriser l'entrepreneuriat au féminin et permettre aux porteuses de projets et cheffes d'entreprise de rencontrer les ELISA et d'échanger.



Apéro-réseautage à l'attention des entrepreneurs

Aménagement du territoire



Poursuite de la seconde phase de viabilisation de la ZAE avec la création de 140m de voirie et d'une raquette de retournement, la pose des réseaux et la viabilisation de la parcelle du futur crématorium.

Poursuite des travaux d'aménagement dédiés à la viabilisation de la ZAE et à la mise en sécurité des accès de la déchetterie intercommunale.







Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE

Poursuite de la rénovation de la voirie interne du site et création d'une sortie poids lourds. Suite des interventions du mandataire judiciaire dans la dépollution du site, et des échanges avec la DREAL, l'EPF et la collectivité sur une sortie du site en 2024.



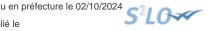


Finalisation des travaux d'aménagement dont la création d'une dalle, et mise aux normes électriques sur le site hébergeant la société PASSAT.

Acquisitions:

- Ancienne école de Glageon afin d'y installer la Maison Nord Santé en partenariat avec le Conseil Départemental du Nord
- Parcelle de 4m² rue Ninite afin de créer un mur séparateur entre les locaux de TEXAM et ceux de la CCSA.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024





Parmi les compétences obligatoires de la CCSA, on trouve la « promotion du tourisme », rattachée au développement économique. En janvier 2023, l'office de Tourisme du Sud-Avesnois a fusionné avec les 3 offices de la Sambre-Avesnois.



Pour promouvoir le Sud-Avesnois, la CCSA imagine un jeu de l'oie personnalisé. L'objectif est multiple : mettre en avant le territoire et les atouts naturels et culturels des douze communes, susciter l'envie de mobilité, tout en offrant un moment de partage en famille ou entre amis, à la maison ou dans les lieux de convivialité du territoire. Le jeu devrait être distribué et proposé à la vente dans les prochains mois.

Arrivé au 1^{er} avril en tant que chargé de mission au tourisme participatif, Yannick Piron a pour ambition de faire découvrir le Sud-Avesnois aux touristes mais aussi aux habitants. Outre le jeu de l'oie, on lui doit aussi une enquête de satisfaction autour des marchés nocturnes d'Eppe-Sauvage, un des évènements phare de l'été en Sud-Avesnois.

Convention territoriale globale

Remplaçant les contrats Enfance-Jeunesse, la CTG est un accord-cadre avec plusieurs communes signé pour 5 ans, afin d'élaborer un projet social de territoire et d'organiser l'offre globale de services des CAF de manière structurée et priorisée.



- En 2023, les 5 communes de la Fagne ont signé la CTG : l'ensemble des communes de la CCSA, tout en conservant leur propre compétence, sont donc signataires du dispositif qui vise entre autres :
 - Ω une simplification administrative dans les relations entre la CAF et les collectivités
 - Ω la construction d'un projet social de territoire
 - Ω le soutien de nouveaux projets enfance-jeunesse.

Ce dispositif n'est pas fina rubiéle, malgré leviers sont possibles :

Reçu en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Republié le malgré tout page de la contraction del contraction de la con

- ✓ le bonus « territoire CTG » soutient le fonctionnement des services aux familles et encourage leur développement : crèches, accueils de loisirs, relais petite enfance, ludothèques, etc.
- Un co-financement des dépenses de diagnostic, d'ingénierie et des fonctions de coopération sur le territoire.



Arnaud Schepens, chargé de coopération CTG pour la CCSA, centralise les informations et coordonne les actions, en lien avec les référents communaux autour de 3 thématiques :



Petite-Enfance Parentalité

thématiques fortes

- ✓ Mettre en œuvre, développer et étendre le réseau PEP'S
- Connaître et répondre aux besoins des familles sur cette thématique

Enfance Jeunesse Parentalité

- Recréer le lien parent/enfant
- Proposer des lieux d'accueil diversifiés à différents endroits du territoire





Animation de la vie sociale

- Mutualiser les ressources et le savoir-faire
- Lutter contre l'isolement des habitants
- Rendre accessible à tous la culture et l'animation
- Agir sur la mobilité au service d'un projet social de territoire

Santé

Par cette compétence, la CCSA s'engage à mettre en place une politique de santé publique équilibrée et adaptée aux besoins de la population locale, à mettre en réseau les professionnels de santé ; et à créer, animer et gérer un pôle de santé pluridisciplinaire en réseau.





Un nouveau dentiste à la MSP de Fourmies

Affichant sa volonté sans cesse renouvelée d'attirer des professionnels de la santé sur son territoire, la CCSA a attribué au Centre Hospitalier de Fourmies une aide financière de 35 000 € pour contribuer à l'installation au sein de la Maison de Santé de Fourmies d'un chirurgien-dentiste.

Un nouveau Contrat Loc

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/202

blié le Santé à VS40

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-D

En 2023, la réflexion d'un nouveau CLS a débuté, en partenariat avec l'ARS et la Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois, qui devrait aboutir à un recrutement et à trois lignes directrices fortes : agir en faveur de l'accès aux soins, lutter contre et prévenir les addictions, renforcer la prise en compte de la santé mentale des habitants.



Les maisons de santé pluridisciplinaires

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE

Anor



- 1 médecin + 1 médecin assistant
- 1 assistance médicale
- 1 secrétaire
- 1 coordinatrice (non salariée)
- 1 IPA
- 5 IDE répartis en 2 cabinets
- 2 kinés
- 1 orthophonistes
- 1 psychologue (en vacation)
- 1 pédicure podologue (en vacation)
- 1 diététicienne (en vacation)

Trélon



- 2 médecins
- 2 médecins assistants
- 1 secrétaire
- 1 coordinatrice (non salariée)
- 3 cabinets de 2 infirmières
- 1 kiné
- 1 pédicure podologue
- 2 orthophonistes
- 1 psychologue (en vacation)

Fourmies



- 2 médecins
- 1 coordinatrice (non salariée)
- 3 sage-femmes
- 1 centre de soins infirmiers (association)
- 6 IDE répartis en 2 cabinets
- 1 kiné
- 1 kiné en cabinet individuel
- 1 cabinet dentaire (hôpital)
- 1 diététicienne
- 1 orthophoniste
- 1 ergothérapeute

Un nouveau centre de santé

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE



En juin 2023, la CCSA a répondu à l'appel à projets lancé par le Département du Nord, pour l'implantation d'un centre de santé départemental sur son territoire. En octobre, le Département apporte une réponse positive, convaincu notamment par les solutions de mobilité proposées par la collectivité. Le mois suivant, le conseil communautaire a voté l'acquisition et l'aménagement de l'ancienne école maternelle de Glageon pour y implanter le centre de santé, qui accueillera en 2024 des professionnels de santé salariés par le Département.



La Santé pour tous, une priorité de la CPTS Sud-Avesno

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/202

Publié le

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-D

La mission de la CPTS est de **coordonner les professionnels** qu'ils soient ou non en Maison de Santé, pour **renforcer l'organisation des soins de proximité au service de la population.**

Sous l'égide de sa présidente Florence BOURDEIX, pharmacienne à Fourmies, entourée par les membres du bureau, la CPTS Sud-Avesnois, qui compte **60 professionnels de Santé en exercice libéral,** est un acteur incontournable de la santé sur le territoire.

2023 : des actions concrètes au quotidien !

- ✓ Partenariats forts avec des établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux pour fluidifier les sorties d'hospitalisation et faciliter le retour au domicile,
- ✓ Référencement des structures médicales et médico-sociales du territoire,
- Journées de dépistages auditif et visuel organisées dans les Maisons de Santé,
- ✓ Campagnes de sensibilisation : diabète, contraception,
- ✓ Promotion des métiers de la santé : Forum des Métiers de la Santé pour des collégiens et présentation de métiers de la santé à des lycéens,
- ✓ Formations à destination des professionnels de santé,
- Rédaction d'un plan de gestion d'une éventuelle future crise sanitaire...

Consciente des enjeux liés à la démographie médicale, la CPTS, en lien avec la CCSA, met tout en œuvre pour renforcer l'offre de soin et réduire le nombre de patients sans médecin traitant (accueil de stagiaires et d'internes, ouverture aux nouvelles pratiques médicales, valorisation du territoire, prises de contacts avec des médecins souhaitant s'installer...).

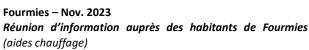




Politique du logement et du cadre de vie

Le **Guichet Unique de l'Habitat** est un service gratuit et indépendant, à destination des propriétaires et entreprises du petit tertiaire privé (TPE, commerces, artisans, bureaux, restaurants). Une conseillère France Rénov' est l'interlocutrice privilégiée de l'habitant en matière de rénovation du logement : il oriente le particulier en fonction de sa situation, de son lieu d'habitation vers le dispositif adéquat à son projet (PIG, OPAH-RU, PASS Rénovation...).







Le poste de conseiller est porté par le l'Avesnois et financé en partie par la CCSA.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Recu en préfecture le 02/10/2024



Le Guichet Unique de l'Habitat est visible dans les publications papier et numériques de la CCSA, et référencé sur :



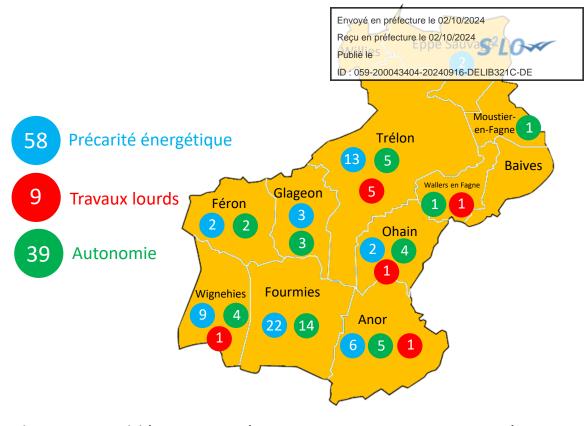
Le PIG Habiter Mieux & l'OPAH-RU

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) Habiter Mieux permet aux propriétaires occupants ou bailleurs (PO, PB) ou locataires, de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour la réalisation de travaux d'amélioration.

185 propriétaires accompagnés en 3 ans :

- 39 dossiers autonomie
- 9 dossiers travaux lourds
- 58 dossiers précarité énergétique
- 79 dossiers hors Agence Nationale de l'Habitat :
 - 12 NEHS (Nord Equipement Habitat Solidarité)
 - 54 CARSAT (caisses d'assurance retraite et de la santé au travail)
 - > 13 Action logement





Plusieurs problématiques émergent quant au parc privé, parmi lesquels une dégradation du bâti, un taux de vacance non négligeable et les faibles revenus des propriétaires. Pour y répondre, en complément du dispositif PIG Habiter mieux, la CCSA participe à l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat — Renouvellement Urbain (OPAH-RU) afin que les propriétaires et les locataires du périmètre **OPAH-RU** puissent bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur habitat.

Collecte et traitement des déchets

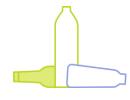
En 2023, la CCSA a harmonisé la collecte du verre à l'échelle du territoire. Plus de 8000 poubelles à verre ont été déployées en début d'année, et la collecte du verre en porte-à-porte a été généralisée.



13 000 foyers



972 Tonnes d'emballages collectées



877 Tonnes

de verre
collectées



7 139 Tonnes d'ordures ménagères



ramassages d'encombrants

507

Afin de se conformer à la nouvelle législation, la CCSA a mis en place, depuis le 1^{er} octobre, l'extension des consignes de tri. Cette extension consiste à étendre les règles de tri pour permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots, barquettes, tubes, sachets... et donc d'augmenter le recyclage de tous les emballages.



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Déchèteries

La déchèterie d'Ohain a fait sa mue avec d'importants travaux de mise en sécurité. Ainsi, l'entrée du site a été déplacée, et une zone tampon a été créée afin d'éviter l'attente des véhicules sur la route départementale, qui créait des situations accidentogènes.

Un espace a été bétonné pour permettre le stockage des bennes, les garde-corps ont été refaits, et le box à gravats a été aménagé pour un vidage au sol, plus adapté.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

ıblié le

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE







Services techniques

Parmi les missions du service, on dénombre les interventions des services festivités, communs, sérigraphie, réfection et maintenance... mais aussi le balayage mécanisé des voiries communales et intercommunales, la gestion des contrats aidés ou les transports des Restos du Cœur.



Service commun

Muni d'une pelle hydraulique sur pneus, d'un tracteur avec benne et d'un camion-benne, ce service intervient dans les petites communes afin de permettre à ces dernières de réaliser à moindre coût des travaux de curage fossés ou de petits terrassements, mais il réalise également des travaux en régie au des différents sites sein intercommunaux.

Service festivités

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-DE

Ce service facilite l'organisation des manifestations municipales et associatives en assurant le **prêt** et le **montage de matériel** (4 podiums, 6 tentes, 7 tonnelles, 300 tables, 550 bancs, 1000 barrières...).

En 2023, 442 interventions ont été réalisées.

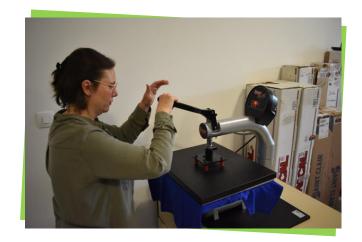




Service sérigraphie

Calicots, panneaux, flocage de vêtements ou sérigraphie de véhicules, le service sérigraphie est au service des communes et associations (sous couvert des maires). Ne sont facturées que les matières premières, ce qui représente 49 039,51 € TTC de recettes pour la collectivité.

En 2023, Marlène Franceschini a rejoint ce service : formée par Éric Sanglier au logiciel Corel Draw, elle travaille aujourd'hui sur panneaux dibond, bâches et roll-up, mugs ou textiles... selon les demandes des communes ou des services de la CCSA.



Balayage mécanisé de voirie

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024



ID: 059-200043404-20240916-DELIB321C-D

La balayeuse intervient exclusivement sur les voiries communales et intercommunales.

Un prestataire privé assure le traitement de ces boues.

192 jours de balayage soit 1604 Kms ont été effectués en 2023.

